

PARTAGE - CARÊME 2017

PAROISSE NOTRE-DAME DE GRÂCE

Comité Justice et Solidarité



**3^e année de soutien à des communautés
autochtones et paysannes de la Sierra Sur
dans l'État d'Oaxaca (au Mexique)
pour la mise en valeur de leur territoire
par le développement d'activités de culture biologique et d'élevage**

LE MEXIQUE



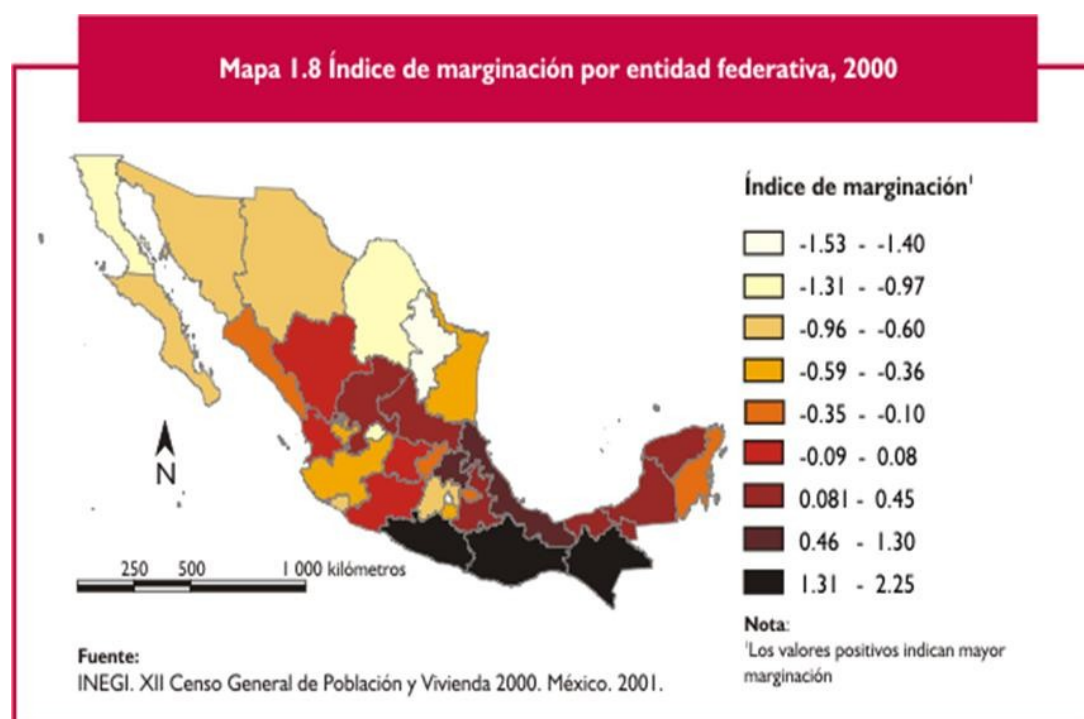
L'ÉTAT D'OAXACA ET LA SIERRA SUR



Carte des provinces de l'État d'Oaxaca

LA SITUATION POLITIQUE ET SOCIALE

Selon l'ONU, l'État d'Oaxaca (en brun foncé sur la carte ci-après) est l'un des trois États où l'on retrouve les populations les plus pauvres du Mexique : 83 % de sa population vivait sous le seuil de la pauvreté en 2011. La malnutrition y est importante. De son côté, Amnistie Internationale dénonce les nombreuses «disparitions forcées, actes de torture et détentions arbitraires» dont sont victimes, entre autres, les opposants à des projets d'exploitation (par exemple, d'exploitation minière, pétrolière, forestière ou de monoculture) entrepris sans le consentement des populations locales. (Pour en savoir davantage, lire plus bas.)



Indice de pauvreté et de marginalisation tel que mesuré par l'ONU en 2000 : on retrouve dans l'Oaxaca une des populations les plus pauvres du Mexique

LES COMPAGNIES MINIÈRES

Le gouvernement mexicain a accordé près de 45 000 concessions minières sur une superficie qui couvre environ la moitié du territoire national, en particulier dans des régions occupées par des Autochtones. (Pour en savoir davantage, lire plus bas.)



Ce à quoi ressemble une mine à ciel ouvert

BILAN DE LA 1^{re} ANNÉE DU PROJET (2015)

Grâce à l'aide financière de notre paroisse, des familles autochtones de la Sierra Sur ont acheté quatre grandes serres dans lesquelles elles ont démarré des jardins de culture bio-intensive. Les communautés autochtones de la région présentent un taux élevé de malnutrition, leur régime se composant essentiellement de maïs et de haricots. Les serres leur permettent de cultiver divers légumes - en vue d'assurer leur autonomie alimentaire - mais aussi des plantes indigènes qui servent à fabriquer des remèdes et des produits de beauté. La coopérative qu'elles ont formée emploie 120 personnes et bénéficie directement à environ 200 personnes.



Des photos qui nous parviennent des communautés que nous avons aidées en 2015

BILAN DE LA 2^e ANNÉE DU PROJET (2016)

En 2016, l'aide financière de notre paroisse a servi à la construction de quatre nouvelles serres pour quatre familles élargies (qui peuvent compter chacune jusqu'à 20 personnes dont les âges varient de 5 mois à 70 ans). Ces serres ont servi à démarrer d'autres jardins de culture bio-intensive de légumes qui serviront à assurer l'autonomie alimentaire mais aussi à préserver et à mettre en valeur les semences indigènes. Ces «coopératives» agricoles sont gérées et emploient principalement des femmes.



Des photos qui nous parviennent des communautés que nous avons aidées en 2016

NOTRE PROJET DE PARTAGE-CARÊME EN 2017

Cette année, nous souhaitons **aider une quarantaine de familles autochtones élargies** du district de Sole Vega dans la Sierra Sur (État d'Oaxaca) à **démarrer des élevages de poules et de lapins de basse-cour**. Il s'agit principalement de **financer la construction d'enclos, l'achat de poules et de lapins et une formation sur les techniques d'élevage**.

Ces communautés de la Sierra Sur ont besoin de notre soutien moral et financier, nous en avons donc fait notre projet de Partage-Carême pour une troisième année consécutive. Le montant amassé leur sera intégralement versé.

Pour faire un don, utilisez une des enveloppes portant la mention : « Partage-Carême » qui se trouvent à l'arrière de l'église et déposez-la dans le panier de la quête ou au secrétariat. (Si vous désirez un reçu pour fins d'impôts, n'oubliez pas d'indiquer votre numéro d'enveloppe de quête ou votre adresse.)

Vous pouvez également faire un don par PayPal. Un reçu pour fins d'impôts vous sera envoyé si vous indiquez vos coordonnées lors de la transaction.

Merci d'avance de votre générosité. Comité Justice et Solidarité

Pour en savoir davantage :

La situation sociopolitique au Mexique

Mexique : Le rapporteur spécial des droits de l'Homme s'inquiète de la situation des activistes et journalistes

26 janvier 2017 – Après avoir visité le Mexique depuis la ville de Mexico jusque dans les États du Chihuahua, de Guerrero, d'Oaxaca et de l'État du Mexique, et avoir rencontré plus de 800 défenseurs de droits humains de 24 États, dont 60 pour cent étaient des femmes, le rapporteur de l'ONU sur la situation des défenseurs des droits de l'homme, Michel Forst, a noté « des niveaux élevés d'insécurité et de violence auxquels sont confrontés les défenseurs du pays ». Il a rappelé, par ailleurs, un contexte marqué par le crime organisé, la corruption et la répression étatique, il a aussi noté qu'il était également « inquiet de constater l'arrestation et la détention arbitraire comme un outil pour faire taire les voix dissidentes et freiner les mouvements sociaux ».

« Dans de nombreux cas, on criminalise les défenseurs des droits de l'homme qui dénoncent les violations commises par les autorités », a-t-il affirmé en ajoutant que la majorité des enquêtes criminelles ne sont pas résolues...

Aline Timbert dans www.actulatio.com

Un militant écologiste autochtone a été assassiné

Communiqué international du 18 janvier 2017 – Isidro Baldenegro López, militant autochtone primé qui défendait l'environnement et luttait contre la déforestation au Mexique, a été assassiné le week-end dernier. En réaction, Erika Guevara-Rosas, directrice du programme Amériques à Amnistie Internationale, a déclaré :

« L'assassinat d'Isidro Baldenegro López illustre de manière tragique les nombreux périls auxquels sont confrontés ceux qui consacrent leur vie à défendre les droits humains en Amérique latine, région parmi les plus dangereuses de la planète pour les militants. Le Mexique doit impérativement enquêter sur ce crime et tous les gouvernements des Amériques doivent se mobiliser davantage afin de promouvoir et protéger le travail essentiel que les militants des droits humains accomplissent avec tant de courage. »

www.amnistieinternationale

Les compagnies minières

El problema de la minería es una gran amenaza que enfrentan los pueblos y comunidades indígenas en todo el mundo.

En México, se han otorgado cerca de 45 mil concesiones mineras con una superficie de casi la mitad del territorio nacional según la Comisión Para el Diálogo con los Pueblos Indígenas; dichas concesiones se ubican principalmente en los territorios de los pueblos indígenas. El modelo extractivista neoliberal conlleva afectaciones muy graves, tanto ambientales como sociales; a largo plazo significa desplazamiento, despojo y ataque directo a las culturas de los pueblos indígenas y comunidades campesinas.

Web: www.tequiojuridico.org

Nueva ley forestal elimina la participación civil en toma de decisiones sobre bosques

La norma aprobada por los Diputados le retira a los consejos forestales la capacidad de supervisión y vigilancia, y les deja sólo el de consulta y asesoría.

16 mars 2017 – Con el voto conjunto de los partidos PRI, PAN, PVEM y PES, el pasado 7 de marzo fue aprobado en la Cámara de Diputados el proyecto de decreto que expide la nueva Ley General de Desarrollo Forestal Sustentable, reforma legal con la cual los órganos civiles que vigilaban la política forestal mexicana se convertirán, únicamente, en órganos de consulta, y perderán toda función de supervisión y capacidad de veto.

La reforma aprobada en la Cámara de Diputados –que requiere del visto bueno del Senado para cobrar vigencia– también **elimina la función conferida en el pasado a los sectores civil y productivo de vigilar el uso de los recursos del Fondo Mexicano Forestal**, cuyo manejo quedará ahora exclusivamente en manos del gobierno federal, a través de la Comisión Nacional Forestal.

Gustavo Sánchez, presidente de la Red Mexicana de Organizaciones Campesinas Forestales –con 22 años de trabajo de base en comunidades de vocación forestal– explicó que, desde el año 2003, en **México fue creado el Consejo Nacional Forestal**, así como consejos estatales, en los que están **representadas las comunidades ejidales, comunales, indígenas, campesinas y equiparables, que ostentan la titularidad de más de 80% de los bosques y selvas del país.**

Paris Martínez dans www.animalpolitico.com/2017/03/nueva-ley-forestal

N.B. Les photos 2 et 5 n'ont pas d'auteurs connus.